

Prévention des vols et sensibilisation

Un vol commercial se produit lorsque le commerce est ouvert et que des employés sont présents. Le vol consiste à s'emparer de quelque chose par la force ou l'intimidation. Les propriétaires doivent sensibiliser leurs employés et jouer un rôle proactif dans la réduction des risques de vol.

Tenez compte de l'agencement physique de l'entreprise et de la manière dont elle protège ses employés. Mettez en œuvre des pratiques, des politiques et des procédures visant à décourager les vols. Veillez à ce que le champ de vision soit dégagé depuis le parking et à l'intérieur de l'entreprise. Rassurez les employés en leur précisant que leur sécurité est primordiale pour le succès de l'entreprise et que tout le reste peut être remplacé. L'objectif est de réduire les opportunités.

Avant un vol

- Pratiquez un excellent service à la clientèle - saluez toutes les personnes qui entrent.
- Veillez à ce que les portes et les fenêtres ne soient pas encombrées d'enseignes et de publicités afin d'assurer une bonne visibilité.
- Utilisez la vidéosurveillance partout.
- Effectuez des dépôts bancaires réguliers (au moins une fois par jour).
- Installez une alarme antivol (bouton de panique).
- Veillez à ce que le comptoir de vente soit bien visible.
- Veillez à ce que le commerce soit bien éclairé à l'intérieur et à l'extérieur.

Après un vol

- Fermez le commerce et verrouillez les portes.
- Appelez le 911 (112), même si l'alarme a été déclenchée.
- Ne touchez à rien de ce que le voleur a pu toucher.
- Demandez aux témoins de rester jusqu'à l'arrivée de la police ; demandez-leur de ne pas parler de ce qu'ils ont vu.
- Ne sortez qu'à l'arrivée de la police.
- Appelez le propriétaire, le gérant et/ou la personne désignée.

Pendant un vol

- Ne résistez pas, respirez, restez calme.
- Suivez les instructions, ne faites pas de mouvements brusques.
- Maintenez vos mains visibles.
- Si vous êtes en sécurité, obtenez une description du véhicule du voleur et de sa direction.
- N'activez l'alarme de panique que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité.
- La sécurité personnelle d'abord - l'argent et les marchandises peuvent être remplacés.
- Ne suivez pas, ne poursuivez pas et n'essayez pas d'appréhender le voleur.

Mesures supplémentaires

- Utilisez un coffre-fort fixé au sol.
- Affichez des panneaux indiquant que les locaux ne peuvent contenir qu'une quantité limitée d'argent liquide.
- Installez des caméras par des professionnels afin d'obtenir les meilleures images possibles.
- Entretenez les haies afin de garantir une bonne visibilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Maintenez un contrôle strict des clés.
- Encouragez les employés à se rendre à pied à leur véhicule avec un collègue.

Ressources

L'équipe de prévention de la criminalité du service de police d'Albuquerque peut mener une enquête sur la prévention de la criminalité par l'aménagement de l'environnement (CPTED). L'équipe de prévention de la criminalité peut également répondre à vos besoins de formation sur ce sujet et sur d'autres.

